

La Mairie de Saint-Chaffrey recrute trois surveillants (h/f) de baignade pour sa Baignade Bio :

1 poste du 13/06/2026 au 28/08/2026, poste à 35h/hebdo

1 Poste du 13/06/2026 au 30/08/2026, à temps non complet, 31h/hebdo

1 Poste du 04/07/2026 au 06/09/2026, poste à 35h/hebdo

HIERARCHIE FONCTIONNELLE : Responsable du service biotope

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE :

- Surveiller et assurer la sécurité du bassin de baignade et de ses abords.
- Faire respecter aux clients les consignes d'hygiène et le règlement intérieur.
- Vérifier l'état et le bon fonctionnement du matériel de secours et de réanimation, entretenir le poste de secours (hygiène).
- Fonctionnement ou remplacement de la caisse d'accueil. Réalisation d'analyses. Ouverture et/ou fermeture de la baignade.
- Rangement et nettoyage des équipements mis à la disposition du public en fin de journée.
- En situation d'absence de public (ex : conditions météorologiques défavorables) ou en cas de fermeture administrative du site et sur demande de son responsable hiérarchique, l'agent peut être amené à effectuer d'autres tâches que son activité principale. Ces tâches sont déterminées selon les besoins temporaires du service. Prise des congés annuels en cas de fermeture administrative de l'équipement, notamment suite à un événement pluvieux.

ACTIVITES ET TACHES SECONDAIRES DU POSTE :

EXIGENCES REQUISES :

FORMATIONS ET QUALIFICATIONS NECESSAIRES :

Diplômes obligatoires : **BEESAN ou BPJEPS ou BNSSA**. Secourisme en équipe (minimum PSE1) à jour.

COMPETENCES NECESSAIRES :

- Bonne condition physique.

SAVOIR-FAIRE :

- Savoir se faire comprendre dans une langue étrangère (anglais et/ou italien).
- Sensibilité au fonctionnement particulier d'une baignade biologique et respect du plan de communication sur cet équipement envers le public.

SAVOIR-ETRE :

- Vigilance et réactivité.
- Sens de la communication.
- Savoir travailler en équipe.
- Ponctualité.

RELATIONS FONCTIONNELLES :**EN INTERNE :**

Relations avec les autres agents du service.

EN EXTERNE :

Relations avec les usagers.

MOYENS HUMAINS ET MATERIEL

L'établissement de la baignade bio.

CONDITION ET CONTRAINTES D'EXERCICE

- Risques physiques : thermique, UV (travail en extérieur).
- Contraintes liées à des situations de travail : Chutes (sol glissant), charge psychologique (contact avec le public).
- Emploi saisonnier, travail possible le week-end et les jours fériés.
- Travail en extérieur.
- Utilisation des congés annuels en cas de fermeture de la baignade bio ou suspension du contrat de travail si ouverture de droits épuisée.

AVANTAGES : tickets restaurants, participation employeur trajets Domicile-Travail